

ENDUIT DE LISSAGE INTERIEUR



RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

- **Fonction** : enduit de finition en poudre destiné au lissage des supports intérieurs.
- **Composition** : enduit en poudre à base de plâtre, de produits de carrières et de liants cellulósiques.
- **Conditionnement** : sac de 15 kg.
- **Documents à consulter** : DTU 59.1 et 59.4.
- **Classification** : suivant la norme NFT 36.005 famille III classe 2.
- **Adhérence** : conforme à la norme XPT 30.608.
- **Couleur** : blanc cassé.
- **Temps d'utilisation** : 8 h à 20°C.
- **Temps d'attente avant recouvrement** : après séchage complet.
- **Nettoyage des outils** : à l'eau.
- **Conservation** : 1 an dans son emballage d'origine fermé, stocké au sec.

MISE EN ŒUVRE :

- **Préparation** : verser la poudre dans l'eau. Mélanger jusqu'à obtention d'une pâte homogène à consistance épaisse. Il est conseillé de ne pas rebattre la pâte lorsqu'elle commence à durcir.
- **Application** : à la lisseuse ou à la lame à enduire.
- **Taux de gâchage** : 35 à 40 % d'eau.
- **Épaisseur d'application** : jusqu'à 2 mm par passe.
- **Consommation** : 250 à 300 g /m² / par couche.
- **Supports** : en intérieur sur supports bruts ou peints : plâtre, carreaux de plâtre, plaques de plâtre, anciens fonds peints, ciment, briques, béton, béton cellulaire. Conformément aux DTU 59.1 et 59.4, les fonds doivent être durs, cohésifs, propres, sains et secs.
- **Recouvrement** : tous types de revêtements muraux, de peintures mates ou satinées.

RECOMMANDATIONS ET PRECAUTION D'EMPLOI

Ne pas appliquer sur du polystyrène ni sur du papier peint ni en extérieur. Ne pas appliquer à une température < 8 °C et un taux d'hygrométrie > 65%. Ne pas appliquer sur des fonds surchauffés. Ne pas appliquer sur des fonds humides.

Pas d'étiquetage de danger. Fiches de Données de Sécurité disponible sur quikfds.com

Date de l'édition précédente :
Mise à jour : 29/06/2009
Version : n° 1

ENDUIT DE LISSAGE (en poudre) - ESPACE REVETEMENT

1- IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

1-1 *Nom du produit :* ENDUIT DE LISSAGE (en poudre) - ESPACE REVETEMENT
1-2 *Utilisation :* enduit de préparation des fonds prêt à l'emploi
1-3 *Identification de la société :* **TOUPRET SA**
24 rue du 14 juillet
91813 CORBEIL ESSONNES CEDEX
TEL : 01.69.47.20.20
FAX : 01.60.75.87.11
Courriel : sginet@toupret.fr

2- IDENTIFICATION DES DANGERS

2-1 *Dangers principaux :* Ne présente pas de dangers particuliers.
Effets néfastes sur la santé : Ne présente pas de dangers particuliers.
Effets néfastes sur l'environnement : Ne présente pas de dangers particuliers.
2-2 *Classification :* Non classé comme préparation dangereuse.

3- COMPOSITION ET INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3-1 *Composition :* Préparation à base de plâtre, de liant et de charges carbonatées.
3-2 *Composants contribuant aux dangers pour la santé :* Aucun selon la directive 67/548/CEE.

4- PREMIERS SECOURS

4-1 *Cas général :* En cas de doute, ou si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.
4-2 *Après Inhalation :* Déplacer la personne à l'air frais. Faire expectorer.
4-3 *Après Contact avec la peau :* Laver avec de l'eau.
4-4 *Après Contact avec les yeux :* Rincer abondamment avec de l'eau y compris sous les paupières. Consulter un médecin si nécessaire.
4-5 *Après Ingestion :* Faire boire beaucoup d'eau par mesure de précaution.

5- MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- 5-1 *Moyens d'extinction recommandés* : Le produit n'est pas inflammable. Tous les agents d'extinction sont utilisables : mousse, poudre, dioxyde de carbone.
- 5-2 *Equipements de protection* : Les appareils de protection appropriés peuvent être requis.
- 5-3 *Recommandations* : Eviter cependant l'utilisation d'eau qui pourrait entraîner des risques de glissade.
Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

6- MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- 6-1 *Précautions individuelles* : Non nécessaires.
- 6-2 *Protection de l'environnement* : Empêcher toute pénétration dans les égouts ou les cours d'eau.
- 6-3 *Méthodes de nettoyage* : Ramasser en balayant ou en aspirant.

7- MANIPULATION ET STOCKAGE

- 7-1 *Manipulation* : Pas de précautions particulières.
- 7-2 *Stockage* :
Conditions de stockage : Conserver à l'abri de l'humidité.
Matériaux d'emballage : Pas de matériaux particuliers.

8- CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

- 8-1 *Valeurs limites d'exposition* : Aucune.
Contrôler l'empoussièrement : Concentrations moyennes à ne pas dépasser pour une personne sur une période de 8 Heures :
○ poussières totales : 10 mg / m³
○ poussières alvéolaires : 5 mg / m³
- 8-2 *Protections individuelles* :
- *Protection des voies respiratoires* : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.
- *Protection des mains* : Porter des gants imperméables pour les peaux sensibles.
- *Protections de la peau* : Pas de vêtement de travail spécialement recommandé.
- *Protection des yeux* : Porter des lunettes à titre de précaution.
- 8-3 *Mesures générales d'hygiène* : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

9- PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- *Etat physique / Forme* : Poudre
- *Couleur* : Blanche
- *Odeur* : sans odeur
- *pH* : non applicable
- *densité* : environ 1
- *Solubilité dans l'eau* : Dispensable

10- STABILITE ET REACTIVITE

10-1 Stabilité : Stable dans des conditions normales d'emploi.

10-2 Réactions dangereuses : Aucune dans les conditions normales d'emploi.

11- INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Inhalation : Poussière non dangereuse.

Contact avec la peau : Pas de risques particuliers.

Contact avec les yeux : Irritation semblable à des celles de tous produits solides non dangereux.

Ingestion : Produit non dangereux mais durcissement lent en présence d'eau.

12- INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

Ne pas déverser dans les égouts ou les cours d'eau.

13- CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13-1 Produits : Ne pas déverser dans les égouts ni les cours d'eau.
Respecter la réglementation locale en vigueur.

13-2 Emballages souillés : Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14- INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Etiquetage selon les réglementations transports de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer et de l'ICAO/IATA pour le transport par air : Non soumis à l'étiquetage.

15- INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15-1 Etiquetage selon la Directive Préparations Dangereuses 1999/45/CE :
Non soumis à l'étiquetage.

15-2 Etiquetage selon la Directive Composés Organiques Volatils 2004/42/CE :
Produit non concerné.

16- AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité complète la fiche technique mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date donnée. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuels encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il a été conçu.

* : modifications apportées par rapport à la version antérieure.